

Mairie de Valsonne

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 13 mai 2022

Par convocation en date du 6 mai 2022, le Conseil Municipal de Valsonne s'est réuni le 13 mai 2022 à 20H30.

Etaient présents : L'ensemble des membres du conseil à l'exception de A. Coupet pouvoir à M. Grillet, C. Jolly pouvoir à M. Collin, G. Dumas à JY. Rosset, N.Comby à P. Vadeboin, MF. Ducert à P. Bourrassaut.

Ordre du jour :

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance ;
- ✓ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 mars 2022 ;
- ✓ Création d'emplois saisonniers ;
- ✓ Décision modificative du budget ZA Chabout ;
- ✓ Par éolien du Beaujolais vert : comité de suivi, inauguration... ;
- ✓ Etat d'avancement aménagement de l'aire de loisirs ;
- ✓ Retour sur le travail des commissions ;
- ✓ Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations ;
- ✓ Questions et informations diverses.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Marc Tamain est désigné secrétaire de séance.

2. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 mars 2022

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés.
Monsieur le Maire indique que la commune a reçu le label Terre de jeux 2024 mais pas encore de réponse concernant la subvention.

3. Création d'emplois saisonniers

Monsieur le Maire indique qu'il s'agit de recruter pour la période de juillet août comme toutes les années des saisonniers et qu'à ce titre il convient de créer ces emplois. Les emplois se succéderont sur cette période. A noter qu'à ce jour, une seule demande est parvenue alors que les années précédentes elles étaient nombreuses.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré approuve cette création.

4. Décision modificative du budget ZA Chabout

Ce point est retiré de l'ordre du jour car la Trésorerie n'est pas revenue vers la Mairie.

5. Parc éolien du Beaujolais vert : comité de suivi, inauguration...

Monsieur le Maire indique qu'à ce jour aucune date n'est arrêtée pour l'inauguration. La date du comité de suivi est fixée au 15 juin 2022 à 19H à la salle des fêtes. L'ensemble du conseil municipal est convié.

6. Etat d'avancement aménagement de l'aire de loisirs

Jean-Yves Rosset présente l'état d'avancement. Tout se passe bien, une légère modification sur le positionnement de l'aire et ce, afin de ne pas avoir à soutenir le mur du chemin de la Raie. Selon le planning l'aire devrait être terminée en juillet 2022 exception faite des espaces verts qui le seront à l'automne car il n'est pas judicieux de planter en plein été.

7. Retour sur le travail des commissions

Commission travaux : Jean-Yves Rosset fait le point :

- ✓ L'aménagement de l'entrée de Valsonne venant de St Clément (végétalisation) sera fait d'ici à fin mai.
- ✓ Cercle : Quelques petits travaux à réaliser suite à la visite du site par la commission.
- ✓ Maison des associations : le chauffage fait du bruit aussi un pare bruit sera installé. Par ailleurs, il ne fonctionne pas depuis sa mise en service. La société qui l'a installée est intervenue et refuse de prendre en charge les travaux à réaliser chiffrés à environ 7 000 €.
Cécile Dutraive prend le relais et prépare un courrier pour rappeler que la Mairie a depuis la mise en service constaté des dysfonctionnements, les a signalés à de multiples reprises. Aussi même si la garantie est dépassée, la garantie doit jouer et la prise en charge doit être faite par l'entreprise qui a réalisé l'installation.
- ✓ Bibliothèque : Deux appartements sont possibles. Des devis ont été demandés et devraient parvenir fin juillet 2022, pour une réalisation des travaux fin 2022/1^{er} trimestre 2023
- ✓ Parking ex-Planus : il convient de monter un dossier pour les ABF ce qui va retarder le projet.
- ✓ Parking ex-Gouttenoire : L'entreprise Rochon qui avait fait un devis a dû renoncer car son assureur ne prenait pas en charge le dossier. Des nouvelles entreprises avec un bureau d'étude seront sollicitées et feront des devis.
- ✓ Couverture terrasse/bar : les ABF ne sont pas très favorables. La solution pourrait être une installation démontable.

Commission jeunesse Michèle Collin fait le point :

- ✓ Une réflexion est menée pour une gestion dématérialisée des tickets de cantine. La recherche du meilleur logiciel est en cours. Logiciel du centre de loisirs, d'autres collectivités...

Commission cadre de vie : Monsieur le Maire a demandé à Marie-Françoise Ducert de faire un état des lieux et de travailler sur la mise en place et/ou le remplacement des poubelles et bancs sur la commune.

8. Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

Autorisations d'urbanisme :

- **DP:**
 - LAURENT Mathieu, 287 route d'Amplepuis, changement d'huissierie (accord le 25/04/2022)
 - PHILIPPE Yves, 263 route de Lyon, réfection de toiture (accord le 21/04/22)

Renonciation droit de préemption :

- Maison Vandroz, Rocailier ;

9. Questions et informations diverses

Monsieur le Maire indique que les élections législatives les 12 et 19 juin 2022

Un tour de table est organisé :

- ✓ Michèle Collin fait le point sur la cantine dans le prolongement du sujet des tickets. Elle indique qu'en 2014 il était servi 400 repas par mois en moyenne. Aujourd'hui il est servi 1 200 repas.
- ✓ Mireille Grillet évoque la multiplication des déjections canines sur la commune.

Avant de clore la séance, la prochaine réunion du conseil est fixée au 1^{er} juillet 2022 à 19H30 car elle sera suivie d'un repas à l'auberge.

La séance est close à 22H15.

Fait à Valsonne, le 20 mai 2022

Le secrétaire de séance

Le Maire

Marc Tamain

Patrick Bourrassaut